

BULLETIN D'INSCRIPTION

TITRE DE LA FORMATION : Maîtriser les itinéraires techniques en maraîchage biologique.

N° VIVEA : R075/2019/313 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation Cotisant solidaire
 Conjoint collaborateur Aide familiale
 Salarié agricole Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC BAC+2
 BAC+3 et 4 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature _____

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

PRODUCTION VEGETALE



OBJECTIF

PRÉ-REQUIS

VALIDATION DE LA FORMATION

Au moyen d'une attestation de formation.

PROGRAMME DU LUNDI 11 FÉVRIER 2019

En introduction : Accueil des participant(e)s, rappel des objectifs et du programme de formation. Tour de table de présentation des participant(e)s, vérification de l'adéquation avec les objectifs des participant(e)s.

SÉANCE 1

Définir et mettre en place un itinéraire technique adapté à sa situation pour les choux.

- ❖ Place des choux dans la rotation Choix variétal : résistances, productivité, vigueur, adaptation au type de sol, etc.
- ❖ Calendrier de production Préparation du sol à la plantation : type de plants, méthodes de plantation, densité, dispositif de plantation.
- ❖ Fertilisation : besoins du choux, stratégies de fertilisation, doses et dates d'apports, choix des engrais organiques autorisés en AB, cas des oligo-éléments.
- ❖ Gestion de l'irrigation : besoins du choux selon les stades de culture, méthodes de calcul et de contrôle des besoins en eau, dispositif d'irrigation, choix du matériel.
- ❖ Gestion de la pression sanitaire.
- ❖ Échanges et travaux en sous-groupes sur les pratiques des participant(e)s : évaluer les contraintes de chaque exploitation, échanges et discussions avec l'intervenante sur les améliorations à apporter sur leur itinéraire cultural pour optimiser les résultats technico-éco de cette culture.

SÉANCE 2

Définir et mettre en place un itinéraire technique adapté à sa situation pour les poireaux et carottes.

- ❖ Place des poireaux et des carottes dans la rotation Choix variétal : résistances, productivité, vigueur, adaptation au type de sol, etc.
- ❖ Calendrier de production Préparation du sol à la plantation Semis des carottes Pépinière poireaux et plantation : type de plants, méthodes de plantation, densité, dispositif de plantation,
- ❖ Fertilisation : besoins du poireau et de la carotte, stratégies de fertilisation, doses et dates d'apports, choix des engrais organiques autorisés en AB, cas des oligo-éléments.
- ❖ Gestion de l'irrigation : besoins du poireau et de la carotte selon les stades de culture, méthodes de calcul et de contrôle des besoins en eau, dispositif d'irrigation, choix du matériel.
- ❖ Gestion de la pression sanitaire.
- ❖ Travaux en sous-groupes sur les pratiques des participant(e)s : évaluer les contraintes de chaque exploitation, échanges et discussions avec l'intervenante sur les améliorations à apporter sur leur itinéraire cultural pour optimiser les résultats technico-éco de ces 2 cultures.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Exposé oral support Power-Point et photos– Observation terrain – Bilan de la formation - Echanges avec les stagiaires.

INTERVENANTE : Stéphanie GAZEAU ~ Conseillère en maraîchage biologique ~ MAB16

RESPONSABLE ET FORMATRICE DU STAGE : LÉA CUBAYNES - FRAB NOUVELLE AQUITAINE

Lundi 11 février 2019

Formations du réseau FRAB Nouvelle Aquitaine

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être complété et adressé

- par courrier à :
FRAB Nouvelle-Aquitaine
12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

- ou par mail à
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

Avant le 1er février 2019

• Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.

• Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18

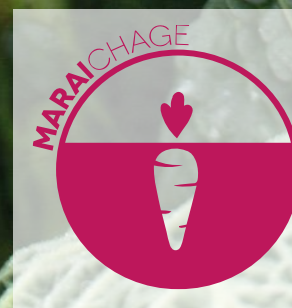
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice).	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour Non adhérent réseau BIO 30 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour Non adhérent réseau BIO 30 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2 – Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Demands d'emplois, candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	<u>Selon le cas :</u> - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s.	Adhérent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	FAFSEA	Faire une demande auprès du FAFSEA.
Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	AUCUN	AUCUNE

*** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte (voir document joint).**



MAÎTRISER LES ITINÉRAIRES
TECHNIQUES DES LÉGUMES D'HIVER
EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE
CHOUX – CAROTTES – POIREAUX
CHARENTE-MARITIME

LUNDI 11 FÉVRIER 2019

08 heures



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •



• MAB 16 •



• GAB 17 •

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : Chambre d'Agriculture – 3,
Boulevard Vladimir – 17100 Saintes
(à confirmer)

Horaires : 09h00-13h00 ou 14h00-18h00

Durée : 08 Heures

Repas : Restaurant ou pique nique tiré du sac

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- 12 stagiaires maximum



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.